CENTRE DE RESSOURCES ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS

Etat des lieux et plan d'action sur les déchets des routes

Département des Landes

Auteur :

Rue Victor Hugo

40025 Mont-de-Marsan

Voir le site internet

Marie Labadie

marie.labadie@cg40.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

En matière de gestion des déchets des routes le Conseil départemental des Landes a réalisé un état des lieux en juin 2008 après la visite des 6 sites suivants :

L'Unité Territoriale Départementale (UTD) de Morcenx,

L'UTD de Tartas,

L'UT Spéciale 2x2 voies de Tartas,

Le Centre d'Exploitation (CE) de Labenne,

Le CE de Mont de Marsan,

Le Parc départemental de l'équipement à Mont de Marsan.

Il est ressorti de cet état des lieux que la gestion des déchets dans les centres d'exploitation (22 sites au total) ou les UTD (6 sites au total) n'était pas organisée selon des procédures écrites. De façon schématique, les principaux déchets sont soit stockés soit éliminés en déchèteries. Le choix de l'une ou l'autre des solutions se fait à l'appréciation des agents en fonction de leur connaissance des filières et de la particularité du déchet (dangerosité, quantité produite,...). Jusqu'alors peu de traçabilité et de suivi étaient réalisés. L'état des lieux de 2008 ainsi que l'élimination des stocks de déchets existants réalisée en 2010 (81 t dont la moitié de sels usagés) permettent toutefois de mettre en avant soit les quantités soit la dangerosité (sels, produits phytosanitaires, fraisats) des déchets produits par l'activité des routes.

C'est pourquoi le Conseil départemental a souhaité mettre en place dès l'année 2 de son PTP, un plan de réduction et de gestion des déchets de cette activité.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Objectif d'activité :

Définir des filières de valorisation pour chaque type de déchets (en particulier les déchets de sel de déneigement, les balises plastiques et les fraisats)

Organiser les conditions de stockage et de collecte des différents déchets (reprise par le fournisseur, prestation de collecte, convention avec les EPCI Déchets,...)

Définir des procédures écrites de gestion des déchets

Sensibiliser et former les agents pour réduire et mieux trier les déchets spécifiques

Objectif d’impact :

Réduire les déchets produits à 150 t/an (estimation faite à 202 t en 2008)

Résultats quantitatifs

Les procédures proposées n'étant pas validées et donc potentiellement opérationnelles, il n'existe pas de résultats quantitatifs.

Résultats qualitatifs

Des procédures ont été proposées par activités (administration, déchets ramassés le long des routes, l'entretien des voies départementales) et par type de déchets :

- papiers de bureaux,

- cartouches d'imprimantes,

- déchets ramassés le long des routes,

- déchets métalliques,

- déchets pneumatiques usagés,

- sels usagés,

- emballages de produits phytosanitaires,

- balises plastique,

- papiers et chiffons souillés,

- cadavres d'animaux.

MISE EN OEUVRE

Planning

Avril à Juillet 2012 - état des lieux exhaustif : préparation et réalisation

- Définition du contenu de l’enquête (questionnaire) avec un bureau d’étude

- Réalisation de la visite de l’ensemble des sites (stagiaire)

- Synthèse de l’état des lieux réalisé par le bureau d’étude

Décembre 2012 - Présentation des résultats de l’état des lieux à la direction de l’Aménagement et aux responsables d’UTD (Unité Territoriale Départementale)

Avril 2013 - Réalisation d'une restitution dans chaque UTD en présence des responsables des CE Centre d'exploitation), pour définir alors les « actions prioritaires » de chaque site.

Mai 2013 -Initialement un **plan d’actions** (feuille de route) pour chaque UT devait être réalisé puis complété par un document commun à l'ensemble des sites pour des actions définies comme « collectives » (gestion d'un déchet spécifique à l'échelle départementale). Finalement, l'ensemble des UT ayant des problétiques similaires, une seule feuille de route a été défini.

25/05/2013 - Présentation d'une feuille de route de la gestion de déchets "prioritaires" (classés par acitivités et par type) à la direction de l’Aménagement et aux responsables d’UTD.

Juin 2013 à Juin 2015 - Absence de validation de la feuille de route par la Direction de l'Aménagement malgré plusieurs relances. Des actions ont été mise en place sans qu'aucun retour ne soit parvenu au service

"Prévention des déchets" (pas de suivi possible en conséquence).

Moyens humains

34 jours pour réaliser l'état des lieux et faire la restitution

3 jours pour des relances sur la validation

Moyens financiers

6 400 € pour l'accompagnement réalisé par un bureau d'étude (élaboration du questionnaire d'enquête, synthèse des résultats)

Moyens techniques

Non nécessaire

Partenaires mobilisés

Travail réalisé en interne avec une l'implication indispensable du service des Routes (Direction de l'Aménagement).

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est reproductible dans toutes les collectivités disposant d'un service qui entretien et gère un réseau routier.

Recommandations éventuelles

Il est nécessaire de se fixer un calendrier de réalisation pour éviter que les actions ne puissent pas aboutir dans leur ensemble, faute de validation de la Direction.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ADMINISTRATION PUBLIQUE | PLASTIQUE | METAL

Dernière actualisation

Février 2016
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale